La MRC de La Côte-de-Beaupré vous informe sur la gestion de ses matières résiduelles :

AVRIL 2025

NOUVEAU EN 2025

Cette année, je choisis les sacs en papier !

Sur la Côte-de-Beaupré, la collecte de feuilles et de résidus verts se fera désormais au moyen des sacs en papier.

Pourquoi choisir le sac en papier ?

- Il est résistant aux intempéries et facile à utiliser.
- Sa nature légèrement poreuse favorise la circulation de l'air de sorte que les odeurs et les risques de moisissures des feuilles sont moindres.
- Son utilisation réduit les coûts de traitement par compostage. Contrairement au sac en plastique, le sac en papier n'a pas besoin d'être ouvert et vidé de son contenu au site de compostage.
- Il se décompose au même rythme que les feuilles facilitant le processus de compostage.
- Il se transforme lui aussi en compost, contrairement au sac en plastique qui se dégrade en laissant des résidus de plastique dans le compost et l'environnement.
- Renforcé par deux couches de papier kraft, le sac en papier peut contenir jusqu'à 23 kg (50 lbs). Une fois replié, il demeure fermé et résiste aux intempéries jusqu'à ce qu'il soit collecté.

Procurez-vous les en quincailleries et épiceries.

Horaire des collectes

BOISCHATEL
20 mai 2025

L'ANGE-GARDIEN
15 mai 2025

CHÂTEAU-RICHER
14 mai 2025

SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ
14 mai 2025

BEAUPRÉ
13 mai 2024

SAINT-JOACHIM
13 mai 2025

SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES
12 mai 2025

SAINT-TITE-DES-CAPS
Apporter vos feuilles et résidus verts à votre écocentre municipal

MRC de la Côte-de-Beaupré

Nature et culture en harmonie !